

L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL du Nord et du Pas-de-Calais) a pour vocation d'offrir au public **un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat**. Cette information, préventive avant tout, permet à l'usager de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées au cas par cas. Pour ce faire, une équipe de juristes a été mise en place avec pour mission d'assurer, notamment, **le renseignement téléphonique et la réception du public** en divers lieux. Chaque consultant doit, quelque soit son problème, pouvoir être informé, écouté et orienté si nécessaire.

A travers **une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent**, l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais assure **4 permanences par mois, d'une demi-journée chacune, sur les communes d'Aniche, de Marchiennes, de Pecquencourt et de Somain**.

Le calendrier des permanences, pour l'année 2020, est le suivant :

MARCHIENNES <i>Mairie, salle des permanences</i> 03 27 94 45 00	SOMAIN <i>Bourse du Travail, place Jean Jaurès</i> 03 27 86 93 06	ANICHE <i>Maison des Services Publics (face à la Mairie)</i> 03 27 99 91 11	PECQUENCOURT <i>Mairie (place du Général de Gaulle)</i> 03 27 94 49 80
De 9h à 12h, le 1er lundi matin de chaque mois :	De 14h à 17h, le 2ème lundi après-midi de chaque mois :	De 14h à 16h30, le 1^{er} vendredi après-midi de chaque mois :	De 14h à 17h, le 3ème jeudi après-midi de chaque mois :
6 janvier	13 janvier	3 janvier	16 janvier
3 février	10 février	7 février	20 février
2 mars	9 mars	6 mars	19 mars
6 avril	férié	3 avril	16 avril
4 mai	11 mai	férié	férié
férié	8 juin	5 juin	18 juin
6 juillet	13 juillet	3 juillet	16 juillet
3 août	10 août	7 août	20 août
7 septembre	14 septembre	4 septembre	17 septembre
5 octobre	12 octobre	2 octobre	15 octobre
2 novembre	9 novembre	6 novembre	19 novembre
7 décembre	14 décembre	4 décembre	17 décembre

**Prenez également rendez-vous au :
au 03 59 61 62 59**